

LETTRE OUVERTE

Aux représentants du secteur artistique

La réforme du dit « statut social des artistes » vient d'être avalisée par le conseil des ministres. Ce « statut social » porte, entre autre, sur les conditions particulières d'accès aux allocations de chômage, et sur la protection de l'intermittence, et ceci afin de permettre aux artistes d'exercer leur profession dans des conditions décentes. La réforme durcit ces mesures et menace indéniablement l'entrée des jeunes travailleurs de l'art dans la profession. C'est donc toute une génération de travailleurs qui voit ses perspectives d'avenir entravées. Outre les jeunes qui sont particulièrement affectés, c'est l'ensemble du secteur artistique qui subira les conséquences de ces mesures, à moyen et long terme.

La mobilisation que nous avons organisée le 13 décembre a été la preuve que nous étions nombreux à partager ces inquiétudes. Nous avons une revendication simple et légitime - celle d'un moratoire en vue d'une meilleure concertation avec le secteur artistique -, que Madame la Ministre n'a pas jugé utile de prendre en considération. Pire, à l'heure même où nous nous réunissions sous ses fenêtres, Mme De Coninck et les membres du Conseil des ministres avalisaient la proposition de réforme. Ainsi, bien que nécessaire, cette mobilisation symbolique défendait une cause perdue d'avance.

Une question nous apparaît dès lors : Comment se fait-il que personne n'ait réagi plus tôt?

Les jeunes travailleurs de l'art ont été les derniers informés de cette proposition de réforme, et pourtant les premiers à agir ouvertement en tentant de rassembler le secteur artistique autour d'une action commune. Nous sommes les moins armés pour défendre nos droits. Nous n'avons ni l'expertise, ni les connaissances juridiques, ni l'expérience des luttes politiques. Il est de la responsabilité des organes de représentation, dont nos syndicats, de prendre en charge la défense de nos intérêts. Or, au vu des propositions de réforme, nous avons le sentiment que ces intérêts n'ont pas été correctement défendus.

Au delà de notre inquiétude face au délai de réaction de notre secteur sur des questions qui le concernent directement, nous nous étonnons surtout de la difficulté des différents représentants de ce secteur à se mettre au service d'un discours commun. Les conséquences de cette réforme (dont les zones d'ombre sont nombreuses) nous semblent constituer une préoccupation suffisamment fédératrice pour dépasser les intérêts particuliers de chacun. Ainsi, et étant donné l'urgence d'agir dans la conjoncture actuelle, nous invitons les organes représentatifs du secteur à prendre position dans ce sens.

Les enjeux de vos positions respectives nous échappent forcément. Nous ne sommes pas en mesure de vous juger, et d'ailleurs cela n'est pas notre intention. Cependant nous constatons que, dans les faits, ce front commun est bien plus difficile à rassembler que dans les paroles. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que notre avenir dépend en partie de votre capacité à vous rassembler. Nous n'avons qu'une chose à vous demander : de remiser, ne fut-ce qu'un temps, vos divergences pour vous placer au service d'une même cause : l'avenir de l'art en Belgique.

Dans un premier temps, il nous paraît donc primordial que les acteurs du secteur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles arrivent à une entente commune. Cela permettra par la suite d'ouvrir le dialogue avec les partenaires flamands et germanophones également concernés par la réforme de l'emploi. Il nous semblerait illusoire de vouloir contester cette matière fédérale sans une cohésion des représentants des travailleurs de l'art issus des trois communautés linguistiques.

Dans l'espoir que notre inquiétude vous parvienne, nous vous prions de croire que nous soutiendrons et participerons activement à toute tentative de négociation.

NO CULTURE ?

Rassemblement de jeunes artistes issus des écoles d'art
en Fédération Wallonie-Bruxelles.